

Discours Pré-sessions UPR

Le respect , la promotion et la défense des droits de l'homme demeurent une préoccupation majeure dans un monde dominé par les crises économiques , énergétiques, politiques et climatiques.

A cet effet, le Gabon a ratifié ou signé les neuf (09) principaux instruments internationaux consacrés aux droits humains traduisant ainsi sa volonté d'être un état modèle . Au cours du précédent cycle de l'EPU , le Gabon a reçu plus de 151 recommandations dont la plupart se focalisent sur cinq thématiques à savoir :

- le respect des Droits de l'enfant (42)
- le respect des Droits des femmes (41)
- le Trafic d'êtres humains (25)
- Instruments internationaux (16)
- Torture et autres traitements CID (16)

De manière globale, le pays a fait des progrès sur les trois premières thématiques avec notamment la mise en place des programmes et initiatives en faveur de : l'égalité du genre, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'instauration des quotas de parité dans les fonctions politiques, les procédures de succession ... Cependant sur le plan des conditions de détention et les arrestations arbitraires , bien qu'on note une légère amélioration avec l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de la plus grande prison du pays et l'inauguration d'une maison d'arrêt pour femmes au premier trimestre de l'année 2022 ; on relève tout de même que de graves violations des droits persistent et se traduisent par :

- au moins 10 cas décès signalés entre 2020 et 2022 dont 1 consécutive à la violence entre détenu a fait l'objet d'une enquête officielle, les autres pouvant être liés aux mauvaises conditions de détention.
- de nombreux témoignages de tortures infligées aux détenus par les prisonniers récemment libérés et les avocats de certaines personnes encore en détention,
- un taux estimé entre 40 et 60% des personnes en situation de détention préventive depuis des années alors que le délai légal est de 18 mois
- la vétusté des centres de détention pour la plupart construites avant ou juste au début des indépendances et qui aujourd'hui n'offrent aucun confort en plus d'être saturés comme la prison centrale de Libreville (la plus grande) qui construite en 1956 pour accueillir 500 prisonniers en compte plus de 4000 aujourd'hui,
- l'absence de cantines et d'assurance santé dans les prisons
- l'arrestation / détention arbitraires de plus d'une dizaine de leaders syndicaux ou des activistes dont les rapports conflictuels avec le pouvoir politique sont avérés

A côté de cela, on assiste entre 2020 et 2022 à une recrudescence des cas (10) de pollution massive des sols et des eaux par l'entreprise Perenco dans la région d'Étimboué une localité de la province de l'Ogooué Maritime . Au même moment , le conflit homme- faune s'est exacerbé avec plus d'une centaine de plantation détruites par les éléphants entre 2020 et 2022 et plus d'une quinzaine de personnes tuées et des dizaines de blessées par les éléphants notamment dans six provinces au Nord , Est et Sud du pays. Cette situation a entraîné de violentes manifestations populaires entre mars et juin 2021 dans plusieurs localités rurales où les habitants sont menacés de famine. Enfin toujours dans le chapitre des droits environnementaux, les habitants du quartier Mindoumbé cinquième arrondissement de la Libreville sont confrontés à la saturation de l'unique décharge en plein air de la capitale dont les fumées des ordures incinérées menacent la santé de plus de 70000 personnes au quotidien.

Les situations évoquées ci-dessus nous incitent donc à revoir les priorités thématiques lors de ce 4^{ème} cycle de l'EPU en proposant des recommandations fortes et pertinentes en faveur :

- de l'application stricte de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants (CAT, CAT-OP)) signée et ratifiée par le Gabon en 1986 , 2000 , 2004 et 2010.
- l'activation du mécanisme national de prévention contre la torture
- de l'inclusion des OSC dans la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ainsi qu'un renforcement de ses missions
- des mesures urgentes et efficace pour traiter les zones polluées et éradiquer les pollutions aux hydrocarbures qui détruisent la biodiversité et impactent négativement la santé des habitants des zones pétrolifères.
- la mise en place d'un organisme indépendant et inclusif chargé de veiller sur le respect des droits des détenus,
- l'élaboration des lois ou procédures transparentes facilitant le suivi des plaintes, des enquêtes, des sanctions et des réparations éventuelles aux personnes victimes d'arrestations/détention arbitraires,
- l'immatriculation à l'assurance maladie de toutes les personnes en détention avant 2025 et l'instauration des cantines pénitentiaires
- des programmes annuels de prévention, indemnisation et gestion efficaces des conflits hommes-faunes dans les régions agricoles impactées par les parcs nationaux...
- l'ouverture dans un délai de deux ans d'une nouvelle décharge répondant aux normes internationales en matières de recyclage, tri et traitements des déchets dans la commune de Libreville qui concentre plus du tiers (1/3) des deux millions d'habitants du Gabon.

Nous espérons que nos différents échanges au cours de ces pré-sessions nous permettront d'affiner nos propositions de recommandations.

Je vous remercie !